

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

COMPTE-RENDU DE REUNION	Date / heure : 23/11/21	
	Lieu : Mairie de Montferrand	
DATE DE LA PROCHAINE REUNION	Date / heure :	
	Lieu :	
Rédacteur : AMN	Diffusion	
Date :	Convoqué / Invité prochaine réunion	
Objet :	Excusé	
	Absent	
	Présent	
Organisme / Société	Représentants	Email

Feuille d'émergement en PJ.

Débat de PADD

Présentation du document de PADD :

Rappel de la démarche en cours.

La période de projet s'étend de 2021 à 2032 soit 11 années de projet. Pour cette période, les élus envisagent une progression de population de 1,7% par an, soit un accroissement annuel de constater sur la période 2013 – 2018. Monsieur le maire rappelle que la DDTM a proposé une période de projet pouvant aller jusqu'à 2035, les données du PADD devront donc être modifiées.

La population devrait alors dépasser les 740 habitants.

Orientation aménagement, urbanisme paysage.

En termes d'urbanisme seul le bourg conserve des possibilités d'urbanisation soit l par le biais de densification de la zone urbaine existante soit par l'extension de la tache urbaine existante.

Les voiries en impasse doivent être évitée afin de préserver les circulations au sein du bourg.

Orientation équipement

Il n'existe pas à ce jour pas de projet spécifique de création de nouveaux équipements publics toutefois

Orientation des espaces naturels agricoles et forestiers

Préserver les paysages de la commune, prendre en compte les modifications des trames vertes et bleues du SCoT.

Orientation en matière d'habitat

Les élus sont conscients de la nécessité d'avoir des logements locatifs sur la commune, les élus souhaitent développer la production de logements locatifs pour notamment permettre le maintien des effectifs scolaires. Toutefois aucun objectif n'est affiché dans le PADD, la commune étant propriétaire de foncier urbanisable elle s'engage à accroître son parc sur ces parcelles.

Développement économique

Maintien des zones de développement économiques envisagées lors de l'élaboration de la carte communale pour permettre d'assurer l'équilibre entre accueil de nouvelles populations et création d'emplois. Le secteur d'extension de l'usine Terreal implantée sur la commune de Labastide d'Anjou n'est pas conservée, il n'existe plus de besoin.

Objectifs chiffrés de la modération de la consommation foncière

La modération de la consommation d'espace passe par le comblement des rares dents creuses du bourg, la mobilisation du parc existant vacant, notamment en zone agricole ou naturelle, du changement de destination des bâtiments agricoles et de quelques extensions.